



Avis d'Appel Public à Concurrence (AAPC)

Objet du marché :

« **Marché de fournitures pour l'entretien et l'hygiène des locaux, du personnel et des laboratoires** »

Organisme émetteur :

CFA Interprofessionnel de la Loire « Les Mouliniers »
28, rue des Mouliniers
BP 60098
42 010 SAINT ETIENNE CEDEX 2

Procédure de passation :

La présente consultation, soumise aux dispositions de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 et du décret n°2016-360 du 25 mars 2016, est réalisée dans le cadre d'une procédure librement définie par le pouvoir adjudicateur conformément à l'article 42 de ladite ordonnance.
Des négociations pourront être envisagées au titre de la mise en concurrence.

Type de pouvoir adjudicateur :

Le CFA les Mouliniers est une Société Coopérative d'intérêt Collectif – Société par Action Simplifiée- qui gère une activité d'intérêt général et qui perçoit à cet effet des subventions publiques.

Classification CPV principal :

39812100/337100000/392240000/392243001

Lieu d'intervention :

CFA Interprofessionnel de la Loire « Les Mouliniers »
28, rue des Mouliniers
BP 60098
42 010 SAINT ETIENNE CEDEX 2

Caractéristique principale du marché :

Marché de fourniture et service.

Publication :

Le marché est soumis à une consultation ouverte à partir du **vendredi 25 MAI 2018**

Variantes :

Les variantes ne sont pas acceptées.

Allotissement : Lot n°1 : Produits désinfectants et d'entretien des laboratoires/Atelier et du personnel et Lot n°2 : Produits désinfectants et d'entretien des zones communes

Description du marché :

La commande comprend la fourniture et la livraison de produits et matériels de nettoyage et d'entretien à destination des laboratoires de pratique Pédagogique pour des apprentis en formation mais aussi, pour les zones communes (Sanitaire).

Durée du marché :

Le marché est passé pour une première période de 1 an à compter de sa date de notification.

Il est reconductible par période d'1 an, sans que sa durée puisse dépasser quatre ans.

Conditions relatives au marché :

Cautionnement et garanties exigées :

Aucun

Modalité essentielle de paiement :

Le délai global de paiement est de 45 jours fin de mois à compter de la réception des factures ou des demandes équivalentes.

Délai de validité des offres :

Les offres seront valables 120 jours.

Les offres seront entièrement rédigées en langue française, ainsi que les documents de présentation associés.

L'unité monétaire utilisée est l'Euro.

Modalités de remise des candidatures et des offres :

Chaque candidat ou chaque membre du groupement devra produire les pièces suivantes réunies au sein d'un sous-dossier « Candidature » :

- Une déclaration sur l'honneur attestant qu'il n'a pas fait l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies à l'article 45 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 n°2015-899,
- Le candidat en redressement judiciaire devra produire copie du ou des jugements prononcés à cet effet,
- Un document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat,
- L'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle, en cours de validité, (c'est-à-dire justifiant le paiement des primes pour la période en cours),
- Un document URSSAF attestant du règlement des cotisations sociales à jour.

Pour le choix de l'offre, les candidats doivent produire les documents suivants réunis au sein d'un sous-dossier « Offre » :

- *Un projet de marché comprenant :*
 - L'acte d'engagement (AE) à compléter, daté, paraphé sur chaque page et signé,
 - Le(s) Bordereau(x) de Prix (B.P), dûment complété(s) et signé(s),
 - Le cahier des clauses particulières (CCTP), paraphé sur chaque page,
 - Le Règlement de Consultation et ses annexes, paraphé sur chaque page et signé.
- *Une note méthodologique datée et signée par le candidat qui précisera :*

Point 1:

Les produits proposés devront répondre à une large gamme de référence, de pouvoir d'action et de résultats attendus. Les divers types de conditionnement devront être présentés au sein d'une même catégorie. Les stocks mis à disposition du CFA devront être proposés et la gestion de ces stocks clairement définis. La gestion des commandes ou des livraisons fera aussi partie des critères d'évaluations.

Point 2:

L'organisation et la méthodologie pour réaliser la mission décrite dans le marché, faisant ressortir la compétence du candidat afin de pouvoir répondre à notre demande en terme de matériel, et de la gestion de celui-ci. Les divers points de maintenance seront jugés et l'assistance technique défini par une implication, la gestion de l'hygiène et de l'entretien des locaux. La prise en compte de l'information et de la pédagogie à destination des enseignants et des jeunes fera aussi partie des critères d'évaluation.

Point 3:

L'impact des produits sur l'environnement sera évalué sur les fiches de données de sécurité que chaque candidat joindra à son offre de prix. Les produits chimiques trop agressifs seront alors identifiés et des solutions alternatives envisageables.

Point 4:

Les propositions devront présenter des solutions environnementales pour l'entretien des locaux et notamment la gestion de l'hygiène des laboratoires alimentaire avec des solutions autre que l'utilisation de produit trop agressif pour l'environnement et les intervenants

Point 5 :

Les qualités reconnues de l'entreprise dans son fonctionnement et sur la gestion des énergies devront être évaluables soit par un protocole Eco responsable soit par les certifications européennes reconnues.

Critères d'attribution :

L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie à l'issue d'un classement, établi sur une base de 100 points et selon les critères suivants :

➤ **Prix : 45 points**

Sur la base d'un prix forfaitaire et unitaire sur tous les services prévus au RC.

Le CFA des Mouliniers n'étant pas soumise à la TVA, les prix sont exprimés toutes taxes comprises.

La notation du critère prix s'effectuera de la manière suivante :

La formule de calcul du prix est : $C \times [1 - ((P0 - P1) / P1)]$

C étant le nombre de points affectés au critère prix ;

P0 étant le prix de l'offre analysée,

P1 étant soit le prix de l'offre la plus basse (hors offres confirmées comme anormalement basses après analyse) soit le prix de l'estimation du CFA, si cette estimation est inférieure au montant de l'offre la plus basse.

Lorsque le résultat de ce calcul est négatif, le prix obtient une note de 0.

➤ **Valeurs techniques et environnementales : 55 points**

▪ **Valeur technique : 40 points décomposés de la manière suivante :**

Point 1 : les produits 20 points

Point 2 : les services 20 points

▪ **Valeur environnementale : 15 points décomposés de la manière suivante :**

Point 3 : Impact environnemental dû aux produits 5 points

Point 4 : Propositions environnementales 5 points

Point 5 : Qualités environnementales de l'entreprise 5 points

Le pouvoir adjudicateur distribue les points au regard des éléments contenus dans les points 1, 2, 3 et 4 de la note méthodologique.

Dossier de consultation :

Le dossier de consultation est remis gratuitement à chaque candidat sur demande par courrier, fax ou mail adressée à :

CFA Interprofessionnel de la Loire « Les Mouliniers »

M. Roland BOST, Responsable Achat /Hygiène /Maintenance

28, rue des Mouliniers

BP 60098

42 010 SAINT ETIENNE CEDEX 2

Tel.: 04.77.59.31.85

Fax: 04.77.59.39.16

Mail : rbost@cfa-mouliniers.com

Renseignements complémentaires :

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir avant le **Mardi 26 juin** une demande écrite ou un courriel au « Service Achat » du CFA « des Mouliniers ». Une réponse sera faite à l'ensemble des candidats avant le **vendredi 29 juin**.

Recours contre la procédure :

Le Tribunal de Commerce de Saint Etienne est compétent pour connaître des litiges concernant les litiges relatifs à ce marché.

Tribunal de commerce de Saint Etienne
36 Rue de la Résistance,
42000 Saint-Étienne
04 77 43 97 97

Date limite de réception des offres : le vendredi 06 juillet avant 12 heures